

Fiche signalétique

CONQ-R-DUST LIQUID

National Fire Protection Association (NFPA) Risques d'incendie Santé Réactivité

Hazardous Material Information System (HMIS) Santé 1
Risques d'incendie 0
Réactivité 0

Danger spécifique

Vêtements Aucun requis

de

MSDS Internet Address:

www.jwp.com

protection

Apparence

Blanc. Opaque Voir la Section 9.

ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	CONQ-R-DUST LIQUID		Code	4759
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.		PMS#	3127795
FTSS#	114760005		Date de validation	5/12/2003
Siège social aux É.U.		Siège social au Canada	Date d'impression	5/12/2003
Johnson Wax Professional 8310 16th Street		Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203	Remplace	Aucune validation antérieure.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or	En cas d'urgence	(800) 851-7145

(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Éthyléne glycol	107-21-1	1-5	OSHA (États-Unis). CEIL: 100 mg/m³ ACGIH (États-Unis). CEIL: 100 mg/m³	ORALE (DL50): Aiguë: 4700 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 10612 mg/kg [Lapin].
Acide ol,ique	112-80-1	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 74000 mg/kg [Rat].
Huile minérale blanche Eau	8042-47-5 7732-18-5	1-5 60-100	Non disponible. Non disponible.	Non disponible. Non disponible.

Section 3. Identification des risques		
Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.	
Effets aigus potentiels sur la sa	anté	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.	
Peau	Inconnu.	
Inhalation	Inconnu.	
Ingestion	Inconnu.	
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.	
Voir Information toxicologiqu	e (section 11)	



CONQ-R-DUST LIQUID

Section 4. Premiers soins		
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.	
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.	
Inhalation	Emmener dans un endroit bien aéré.	
Ingestion	Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait.	
Notes au physicien	Sans objet.	

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie		
Inflammabilité du produit Points d'éclair	Inconnu. Coupe fermée: >93.333°C (200°F).	
Produits de la combustion	Inconnu.	
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.	
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.	

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels		
Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).	
Précautions pour l'environnement et procédure de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du smilieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.	

Section 7. Manipulation et entreposage		
Manutention	Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.	
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.	

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle		
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local	
Protection personnelle		
Yeu	x Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation	
Mair	s Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation	
Respiratoi	re Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation	
Piec	ds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation	
Corp	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis	

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
État physique et apparence	Liquide (Opaque)
Odeur	Citrique.
Couleur	Blanc.
рН	8.6 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Viscosité	<10 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Complète.

CONQ-R-DUST LIQUID

Section 10. Stabilité et réactivité		
Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.	
Conditions d'instabilité	Inconnu.	
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.	
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.	
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.	

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie	
Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différente réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

UN/NA Sans objet.

Groupe de Sans objet.

Conditionnement

DOT Special Sans objet.

Considerations

TDG Classification

TDG Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

PIN/NIP Sans objet.

Groupe de Sans objet.

Conditionnement

TDG G : 1

TDG Special Sans objet. Considerations

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: ÉthylŠneglycol

CERCLA : Substances dangereuses.: ÉthylŠneglycol

état New Jersey - Liste des déversements: ÉthylŠneglycol

New Jersey: ÉthylŠneglycol Massachusetts RTK; ÉthylŠneglycol

Pennsylvanie RTK: ÉthylŠneglycol, Acide ol,ique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits Sans objet.

enregistrés





CONQ-R-DUST LIQUID

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: ÉthylŠneglycol.

SIMDUT Classification Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits Sans objet. enregistrés

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations Non disponible.

spéciales

Version 1.02

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.